

## Personnels

# Mission de lutte contre le décrochage scolaire

## Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

NOR : MENE1600515X

texte du 13-7-2016

MENESR - DGESCO - DRDIE

L'éducation nationale s'est fixé un double objectif : prévenir l'abandon scolaire précoce et limiter les sorties prématurées du système éducatif sans diplôme ni qualification.

C'est le sens des dispositions mises en œuvre par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui instaure la nécessité d'une poursuite d'études et affirme le principe du droit au retour en formation pour chaque jeune ayant quitté le système éducatif sans qualification.

La dynamique engagée mobilise tous les personnels, en particulier ceux de la « Mission de lutte contre le décrochage scolaire » (MLDS) investis depuis de nombreuses années dans le suivi et l'accompagnement de jeunes en grande difficulté qui risquent de quitter l'école sans avoir obtenu de diplôme et se trouvent par là même exposés à un risque d'exclusion sociale et professionnelle. Elle suppose un accompagnement au changement et une politique de ressources humaines adaptée qui permettent de renforcer la « professionnalisation » de ces personnels et se traduisent par la création d'un nouveau référentiel national « d'activités et de compétences » les concernant.

Ce référentiel national d'activités et de compétences tient compte de l'évolution des missions des personnels de la MLDS, de leur périmètre d'intervention dans le domaine de la prévention du décrochage et de l'activité menée au titre de la remédiation dans les réseaux « formation qualification emploi » (Foquale) en appui des plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs (PSAD). Il accompagne et complète le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation annexé à l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Les deux référentiels ont des missions et des objectifs communs et ont vocation à être mis en œuvre par les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative. Ils visent à garantir une meilleure connaissance des élèves et des processus d'apprentissage afin de concourir à la réussite de tous les élèves en prenant en compte leur diversité et leurs parcours spécifiques.

Pour cette raison, les enseignants et tous les personnels impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire partagent la connaissance approfondie des mécanismes d'apprentissage et adaptent leur enseignement à la diversité des élèves. Ils travaillent en commun à déceler les signes du décrochage et se mobilisent conjointement sur les actions de prévention et de remédiation.

Par ailleurs, ils participent à la construction des parcours de formation scolaire, d'orientation, et à l'élaboration des projets professionnels que ce soit au niveau des différentes instances des établissements d'enseignement, des équipes pluri-professionnelles impliquées dans la lutte contre le décrochage scolaire, ou individuellement auprès de chaque élève. Ils inscrivent leurs actions et leurs interventions dans un cadre collectif au sein de l'école ou de l'établissement mais également en lien avec les partenaires extérieurs tels que les services de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques ou encore les associations et structures culturelles.

Enfin, l'ensemble de la communauté éducative contribue à développer au sein des écoles et établissements l'apprentissage de la citoyenneté ainsi que le respect des principes éthiques propres à la République.

## Annexe

### ■ Référentiel d'activités et de compétences

### 1. DOMAINES D'ACTIVITÉS

DOMAINES D'ACTIVITÉS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIVITÉS	NIVEAU TERRITORIAL D'INTERVENTION
<p><b>ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE</b></p>	<p>CONCEVOIR ET ASSURER DES SÉQUENCES DE FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées.</li> <li>- Définir les objectifs pédagogiques et élaborer les contenus de formation.</li> <li>- Choisir les méthodes, les supports et outils appropriés.</li> <li>- Utiliser et concevoir des supports pédagogiques adaptés.</li> <li>- Individualiser les progressions pédagogiques, créer des groupes de niveaux.</li> <li>- Evaluer et formaliser les connaissances et compétences acquises.</li> <li>- Mettre en place, le cas échéant, les modalités de préparation à certains titres, examens et certifications (diplômes, FCIL, mentions complémentaires, concours...).</li> <li>- Utiliser les aides technologiques pour les intégrer à un environnement pédagogique adapté.</li> <li>- Développer des compétences pédagogiques, concevoir et réaliser des situations d'apprentissage spécifiques et adaptées.</li> <li>- Méthodologie de construction et d'utilisation d'outils d'observation et d'évaluation.</li> <li>- Évaluer les capacités de l'élève, notamment en situation de classe (au plan cognitif, moteur, affectif), ses stratégies d'apprentissage, ses modes d'appropriation des savoirs et des savoir-faire, ses difficultés rencontrées, dans la perspective de l'élaboration du projet individualisé.</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les réseaux Foquale.</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p>

DOMAINES D'ACTIVITÉS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIVITÉS	NIVEAU TERRITORIAL D'INTERVENTION
<p><b>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ</b></p>	<p>ACCOMPAGNER DE FAÇON PERSONNALISÉE LES ÉLÈVES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la situation du jeune et participer à la phase de positionnement (accompagnement dans des projets personnels et professionnels, choix des stages, etc.).</li> <li>- Proposer aux jeunes des parcours de formation personnalisés en lien avec le réseau des partenaires de l'éducation nationale.</li> <li>- Enrichir l'information des jeunes sur les activités professionnelles et sur les entreprises.</li> <li>- Accompagner le jeune dans ses démarches et organiser des bilans réguliers.</li> <li>- Rencontrer et informer les familles, les éducateurs, les référents partenaires.</li> <li>- Sécuriser les parcours de formation en permettant à tout moment aux jeunes de réintégrer la formation initiale.</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les réseaux Foquale.</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p>
<p><b>COORDINATION PÉDAGOGIQUE</b></p>	<p>ANIMER ET COORDONNER L'ACTIVITÉ DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer à la formation de « référents d'actions » et de formateurs.</li> <li>- Organiser des réunions de concertation et de régulation.</li> <li>- Participer avec les « référents d'action » et les formateurs à l'évaluation des besoins et aux contenus de formation.</li> <li>- Mobiliser les « référents d'action » et procéder avec les formateurs à l'évaluation des besoins et aux contenus de formation.</li> <li>- Prévoir les modalités d'évaluation des actions et de certification (compétences, diplômes).</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les Espe, les réseaux Foquale.</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p> <p>Niveau académique, niveau départemental.</p>

	<p>PARTICIPER À LA MISE EN OEUVRE DU REPÉRAGE DES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un état des lieux des sorties et des risques de sortie à partir des besoins des jeunes identifiés comme « décrocheurs » sur les listes SIEI ou via l'application RIO-suivi pour analyser et anticiper les besoins en termes d'actions.</li> <li>- Conseiller et accompagner les équipes « pluri professionnelles » pour la mise en place des actions.</li> <li>- Participer aux dispositifs de prévention prévus dans les EPLE, les districts scolaires et les bassins de formation (GPDS, commissions absentéisme, actions de formation...).</li> <li>- Intervenir dans la formation des « référents décrochage scolaires » et des membres des « groupes de prévention du décrochage scolaire ».</li> </ul>	<p>Cette activité menée au sein des EPLE et des réseaux Foquale est réalisée en lien étroit avec les « groupes de prévention du décrochage scolaire » et les « référents décrochage scolaire ».</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p> <p>Niveau académique, niveau départemental.</p>
<p><b>INGÉNIERIE DE FORMATION</b></p>	<p>CONCEVOIR ET PROPOSER DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS RECENSÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la mise en place d'actions de médiation, d'aide et d'accompagnement ordinaires (soutien, accompagnement éducatif) pour des élèves qui présentent des difficultés ciblées et/ou passagères, et des actions spécifiques pour des élèves justifiant la mobilisation du GPDS et de ses ressources.</li> <li>- Participer à la conception et à la mise en place d'actions d'information, de formation et de remobilisation dans les réseaux Foquale et les PSAD.</li> <li>- Participer au montage financier et administratif pour la réalisation de ces actions.</li> <li>- Etablir des liens avec les partenaires de proximité et favoriser « l'alliance éducative » au niveau de l'EPLE, du district et du bassin de formation.</li> <li>- Évaluer l'ensemble des dispositifs de formation.</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les réseaux Foquale et les PSAD.</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p> <p>Niveau académique, niveau départemental.</p>

<b>INGÉNIERIE DE FORMATION</b>	ASSURER LE CONSEIL TECHNIQUE AUPRÈS DES RESPONSABLES DES RÉSEAUX FOQUALE ET DES PSAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions des partenaires mobilisés dans les PSAD et les réseaux Foquale.</li> <li>- Recenser et évaluer les besoins de formation.</li> <li>- Proposer la mise en place de parcours de formation adaptés et d'insertion professionnelle.</li> <li>- Contribuer à l'évaluation et à l'évolution des dispositifs de formation.</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les réseaux Foquale, les PSAD et les collectivités territoriales.</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p> <p>Niveau académique, niveau départemental.</p>
	FACILITER LE RETOUR VERS L'ÉCOLE DES JEUNES « DÉCROCHEURS »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au processus de positionnement, d'orientation et d'affectation des jeunes en situation de décrochage sur les places disponibles.</li> <li>- Aider les EPLE à mettre en place un dispositif visant à faciliter l'intégration des élèves arrivant dans l'établissement.</li> <li>- Assurer le suivi des jeunes affectés en lien avec les établissements scolaires.</li> <li>- Collaborer au développement et à l'évaluation des structures de « retour à l'école » dans le cadre des réseaux Foquale (micro lycées, lycées nouvelle chance...).</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les réseaux Foquale, les PSAD.</p> <p>Districts scolaires, bassins de formation.</p> <p>Niveau académique, niveau départemental.</p>

	<p>RÉUNIR ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions des réseaux de partenaires (Greta, services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, services sociaux et médicaux, missions locales, E2C, Epide, CFA, entreprises...).</li> <li>- Entretenir les liens entre les services de l'éducation nationale et les différents réseaux de partenaires du monde économique et social.</li> <li>- Proposer des parcours de formation combinés avec les réseaux de partenaires (Service civique, clauses sociales, dispositif régional de formation...).</li> </ul>	<p>Cette activité est menée en lien avec les EPLE, les réseaux Foquale, les PSAD et les collectivités territoriales.</p>
--	--	---	--

## 2. REGISTRE DE COMPÉTENCES

<p><b>CONNAISSANCES GÉNÉRALES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.</li> <li>- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.</li> <li>- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.</li> <li>- Avoir une bonne connaissance des réseaux de partenaires ainsi que des dispositifs et structures impliqués dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.</li> <li>- Bonne connaissance de l'environnement économique et social.</li> <li>- Appréhender l'ensemble des mécanismes inhérents au processus de déscolarisation.</li> <li>- Connaître la politique nationale et les politiques européennes en matière de prévention et de lutte contre le décrochage</li> </ul>
---------------------------------------	---

	scolaire ainsi que les dispositions visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans diplôme ni qualification.
<b>CONSEIL ET ANIMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer et organiser des réunions.</li> <li>- Animer et/ou conduire des réunions.</li> <li>- Participer à des réunions ou concertations.</li> <li>- Conduire des entretiens.</li> <li>- Animer des formations ou des actions de sensibilisation en direction des équipes éducatives et des partenaires.</li> <li>- Intervenir en appui à l'accompagnement des référents d'action.</li> <li>- Développer et animer des partenariats.</li> </ul>
<b>INGÉNIERIE DE FORMATION ET CONDUITE DE PROJET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper / Identifier des besoins.</li> <li>- Élaborer un projet.</li> <li>- Faire valider le projet.</li> <li>- Coordonner les phases et les acteurs du projet.</li> <li>- Concevoir et évaluer une action de formation.</li> </ul>
<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer à l'élaboration des projets d'action et au recrutement des intervenants.</li> <li>- Identifier et rechercher des financements, co-financements, aides ponctuelles.</li> <li>- Accompagner les référents d'action dans l'élaboration du plan de financement et d'organisation de l'action.</li> <li>- Assurer le suivi financier et administratif de l'action.</li> <li>- Faire valider le projet et le bilan des actions.</li> <li>- Accompagner la gestion administrative informatisée des élèves.</li> </ul>

**ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE**

- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'équipes pluri-professionnelles, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux jeunes de construire leur projet de formation et leur orientation.
- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
- Aider les jeunes à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des publics de jeunes en situation de décrochage.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Contribuer à la maîtrise par les jeunes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Sensibiliser les jeunes aux stéréotypes et aux discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.
- Favoriser chez les élèves l'acquisition progressive de la plus grande autonomie possible, et le développement d'une image positive d'eux-mêmes, pour qu'ils accomplissent dans les meilleures conditions leur parcours de formation.



**LEXIQUE :**

MLDS : mission de lutte contre le décrochage scolaire

PSAD : plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs

Foquale : réseau « formation qualification emploi » de l'éducation nationale au sein des PSAD

CPIF : coordination pédagogique – ingénierie de formation (référentiel d'activités et de compétences)

GPDS : groupe de prévention du décrochage scolaire (équipes pluri catégorielles au sein des EPLE)

Alliances éducatives : partenariats mis en place au niveau des EPLE, des districts scolaires, des bassins de formation

E2C : écoles de la seconde chance.

Epide : établissement public d'insertion de la défense

CFA : centre de formation des apprentis

Service civique : actions menées par l'éducation nationale en partenariat avec le service civique. Le jeune alterne des séquences de formation en établissement scolaire et une mission d'intérêt général dans le domaine associatif

Clauses sociales : clauses sociales de formation dans les marchés publics au bénéfice des jeunes en situation de décrochage scolaire

Formateur référent d'action : formateur responsable chargé de la coordination de la gestion pédagogique, administrative et financière d'une ou plusieurs actions menées au titre de la MLDS